



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**DATE DE LA DEMANDE :**

.....

### DEMANDEUR(S)

NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :

.....

TELEPHONE :

.....

ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :

.....

PORTABLE :

.....

CODE POSTAL - COMMUNE :

.....

MAIL

.....

### PROPRIETAIRE(S) si différent du(des)demandeur(s)

NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :

.....

TELEPHONE :

.....

ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :

.....

PORTABLE :

.....

CODE POSTAL - COMMUNE :

.....

MAIL

.....

### LIEU D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

ADRESSE. Numéro et voie :

.....

CODE POSTAL - COMMUNE :

.....

RÉF CADASTRALES :

.....

### CETTE DEMANDE D'INSTALLATION CONCERNE

Une construction neuve

Existant avec création de nouvelles pièces principales

Réhabilitation d'une installation existante

### ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Raccordé sur réseau public

OUI       NON       je ne sais pas

Raccordé sur puits ou captage privé

OUI       NON       je ne sais pas

Si oui a-t-il fait l'objet d'une déclaration auprès de l'ARS et de la commune

OUI       NON       je ne sais pas

### CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI PROJETÉ OU EXISTANT

#### USAGE D'HABITATION

Nombre de logement(s) : .....

Nombre total de pièce principale \* : ..... PP soit ..... EH

Mode d'utilisation des logements :

- Résidence principale
- Résidence secondaire occupée : ..... mois/an

\*Est considérée comme pièce principale toute pièce de plus de 7m<sup>2</sup> avec une fenêtre ou un ouvrant, hors pièces de service : cuisine, salle de bain, garage, buanderie, etc.

Dans le cas de la maison individuelle, le nombre de pièces principales (PP) permet de définir la relation avec l'équivalent-habitant (EH), selon la formule EH = PP.

**Si plusieurs logements créés** (compléter 1 dossier par logement)

Nombre de logement : ..... de 1 pièce :..... 2 pièces :..... 3 pièces :..... 4 pièces :..... 5 pièces :..... 6 pièces :.....

#### AUTRE LOCAUX (HOTEL, RESTAURANT, CAMPING, ...)

- Activités exercées dans les lieux : .....
- (si élevage, préciser les espèces et le nombre d'animaux) :
- Nombre d'usagers à temps complet : .....
- Nombre d'usagers à temps partiel: .....
- Nombre et type d'appareils sanitaires: .....
- Débit maximum: .....

**ATTENTION** : vérifier que l'activité ne concerne pas une Installation listée à la nomenclature EAU (contactez la Préfecture)

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN ET D'IMPLANTATION ET SON ENVIRONNEMENT (informations de l'étude de filière)	
Surface totale du terrain : ..... m <sup>2</sup>	Surface utile pour l'installation : ..... m <sup>2</sup>
<b>Pente</b> <input type="checkbox"/> faible <5% <input type="checkbox"/> moyenne entre 5 et 10% <input type="checkbox"/> forte >10 % et <input type="checkbox"/> continue <input type="checkbox"/> par palier	
Test de perméabilité: K = .....mm/h	Conformément au règlement du SPANC, la réalisation d'une étude de sol est obligatoire.
<b>Présence d'eau dans le sol</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <i>(nappe phréatique, écoulement temporaire ou permanent à moins de 2 m de profondeur.)</i>	
<b>Cours d'eau proche</b> <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, à .....m ; Nom du cours d'eau : .....	
<b>Présence d'une source, d'un puits ou d'un forage à moins de 35 m</b> <input type="checkbox"/> je ne sais pas <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui est-il destiné à la consommation humaine <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	
Le traitement doit être situé à plus de 35m de tout point d'eau destiné à la consommation humaine. Faire apparaître le(s) point(s) d'eau sur les plans joints au projet	

## INSTALLATION ENVISAGEE

PRE-TRAITEMENT DES EAUX USEES	APPAREILS ANNEXES EVENTUELS
<input type="checkbox"/> <b>Fosse toutes eaux (eaux ménagères + eaux vannes)</b> Volume utile : Matériaux :  <input type="checkbox"/> <b>Pré-filtre indicateur de colmatage</b> <input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Incorporé à la fosse toutes eaux Volume utile : Matériaux :  <input type="checkbox"/> <b>Ventilation (primaire + secondaire)</b>	<input type="checkbox"/> <b>Poste de relèvement</b> avec regard d'accès Volume de la bache : ..... Nombre de pompes : <input type="checkbox"/> Alarme  <input type="checkbox"/> <b>Chasse automatique</b> Volume de la bache : .....  <input type="checkbox"/> <b>Bac dégraisseur (pour locaux autres qu'habitations) :</b> Cuisine seule Cuisine +salle de bain Volume utile : Matériaux :  <input type="checkbox"/> <b>Débourbeur (pour locaux autres qu'habitations) :</b> Volume utile : Matériaux
EPURATION DES EAUX TRAITEES	
<input type="checkbox"/> <b>Tranchées d'infiltration</b> Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée : Profondeur :                      Largeur :	<input type="checkbox"/> <b>Terre d'infiltration non drainé</b> Longueur base :                      Largeur base : Longueur sommet :                      Largeur sommet :
<input type="checkbox"/> <b>Lit d'épandage</b> Longueur :                      Profondeur : Largeur :	<input type="checkbox"/> <b>Filtre à zéolite vertical drainé</b> Longueur :                      Profondeur : Largeur :
<input type="checkbox"/> <b>Filtre à sable vertical drainé</b> Longueur :                      Profondeur : Largeur :	<input type="checkbox"/> <b>Filtre à sable vertical non drainé</b> Longueur :                      Profondeur : Largeur :
<input type="checkbox"/> <b>Filière compacte agréée (micro station comprise)</b> <input type="checkbox"/> <b>Ventilation (primaire + secondaire)</b> Numéro d'agrément : ..... Marque : ..... Modèle : ..... Nombre d'Equivalent habitant : .....EH Matériaux : ..... <input type="checkbox"/> <b>Autre</b> (uniquement en cas de réhabilitation) : préciser (type, volume, destination des eaux) : ..... ..... .....	

## EVACUATION DES EAUX TRAITEES

**Infiltration dans le sol**

Linéaire de drain : .....

Nombre de tranchées : .....

**A défaut**

**Exutoire** (*Uniquement si aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable, et démontré par l'étude. Les autorisations du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur sont à joindre*)

Fossé

Cours d'eau (indiquez son nom) : .....

Réseau d'eau pluvial communal

*Dans ce cas, une **autorisation de rejet** doit être complétée (voir page 6)*

**A défaut**

**Puits d'infiltration**

*Uniquement si les couches sous-jacentes réceptrices sont de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h*

*Le rejet en puits d'infiltration nécessite l'autorisation préalable du président de la Communauté d'Agglomération. Une étude hydrogéologique doit être fournie avec la demande.*

**Tunnels d'épandage**

## DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Réseau de surface (fossé, caniveaux,...)

Infiltration sur la parcelle :  OUI  NON

Rétention (cuve, mare)

Autre (préciser) : .....

**Le rejet de ces eaux vers la filière d'assainissement non collectif est interdit**



## AUTORISATION DE REJET

### CADRE A REMPLIR PAR LE GESTIONNAIRE DE L'EXUTOIRE

#### Dans le cas de rejet vers un réseau pluvial, une rivière, un fossé... :

Je soussigné (Nom, prénom ou dénomination) : .....

Adresse : .....

Autorise M. .... à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement  
précédemment décrite vers le milieu hydraulique superficiel ..... dont la gestion m'incombe.

Ces effluents rejetés respecteront les normes de rejets en vigueur.

Fait à : ..... le : .....

Signature et cachet

### CADRE A REMPLIR PAR LE GESTIONNAIRE DU SPANC

#### Dans le cas de rejet en puits d'infiltration :

Je soussigné (Nom, prénom ou dénomination) : .....

Adresse : .....

Autorise M. .... à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement  
précédemment décrite vers un puits d'infiltration.

Ces effluents rejetés respecteront les normes de rejets en vigueur.

Fait à : ..... Le : .....

Signature

#### **A qui adresser ma demande ?**

Rejet dans un réseau d'eaux pluviales ou un fossé de route communale : Demande à adresser en mairie

Rejet dans un cours d'eau : Demande à adresser au propriétaire/gestionnaire du cours d'eau

Rejet dans un fossé de route départementale : Demande à adresser à la Voirie Départementale



**Document attestant de la conformité du projet  
d'installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est  
inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 au regard des prescriptions réglementaires (PCMI 12-2)**

■ Article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales

■ Article R 431-16 et R 441-6 du code de l'urbanisme

Nom et prénom du demandeur : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
<b>(Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur))</b>
Parcelles n° .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....

Le SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif, au regard des principes généraux et des prescriptions techniques imposées par l'arrêté modifié du 7 septembre 2009 et des éléments déclaratifs transmis par le demandeur en date du ..... / ..... / ....., atteste de la conformité du projet d'installation d'assainissement non collectif déposé :

<b>CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE CONSTRUCTION DECLARE PAR LE DEMANDEUR</b>
Descriptif du projet d'installation d'assainissement non collectif validé : .....
.....
.....
.....
Nombre de pièces principales : ..... PP et/ou Nombre d'équivalents-habitants : ..... EH
<b>Nom et Prénom du contrôleur du SPANC :</b> .....
<b>Le :</b> ..... / ..... / .....,
<b>Pour le Président, le Conseiller Communautaire Délégué au SPANC,</b>
<b>Nom et Prénom :</b> .....
<b>Le :</b> ..... / ..... / .....,
<b>A :</b> .....

*La présente attestation n'est valable que pour le projet d'installation d'assainissement non collectif déposé et le plan de masse soumis à l'accord du SPANC.*

*La possibilité pour le demandeur de modifier son projet d'installation d'assainissement non collectif postérieurement à l'obtention du permis de construire ou du permis d'aménager demeure envisageable indépendamment des procédures d'autorisation d'urbanisme à la condition impérative que le nouveau projet d'assainissement reste adapté au projet immobilier validé, notamment en termes de dimensionnement, d'implantation et vis-à-vis des contraintes de la parcelle.*

**Dans ce cas, une demande modificative doit être déposée auprès du SPANC, une nouvelle instruction du projet étant obligatoire et nécessaire.**



Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry  
Siège : 2, Avenue Ernest Couvrecelle - 02400 ETAMPES-SUR-MARNE

Tél. 03 23 69 75 41 • Fax. 03 23 69 75 42 • courriel : [contact@carct.fr](mailto:contact@carct.fr) • site web : [www.carct.fr](http://www.carct.fr)

Pôle de Proximité – Régie d'Assainissement : Rue de la Plaine – ZI - 02400 CHATEAU-THIERRY Tél : 03 23 83.08.92 mail : [assainissement@carct.fr](mailto:assainissement@carct.fr)



## LISTE NON EXHAUSTIVE DES BUREAUX D'ETUDES

(Vérifier que le Bureau d'Etudes possède une garantie décennale comme le stipule l'ordonnance du 8 juin 2005)

### **Aqua Nature Concept**

1 chemin de Briquemesnil  
80310 Fourdrinoy  
Tél : 03 60 84 04 31 / 06 20 55 09 11  
Mail : [aqua-nature-concept@orange.fr](mailto:aqua-nature-concept@orange.fr)

### **Ginger CEBTP**

27 Rue des Blancs Monts  
51350 Cormontreuil  
Tél : 03 26 87 86 00  
Mail : [a.carpentier@gingergroupe.com](mailto:a.carpentier@gingergroupe.com)

### **CHOLLET LEDUC**

30 avenue de Soissons  
02400 Château-Thierry  
Tél : 03 23 83 42 09  
Mail : [vrd.ct@chollet-leduc.fr](mailto:vrd.ct@chollet-leduc.fr)

### **ICSEO – Agence Nord**

100 rue Louis Blanc  
60 160 Montataire  
Tél : 03 44 56 58 89  
Mail : [Agence.nord@icseo.com](mailto:Agence.nord@icseo.com)

### **CERESE, F. Charpentier**

20 rue de la mairie 60175 Villeneuve-les-Sablons / 38 rue principale 02160 Pargnan  
Tél : 03 44 08 99 09 / 06 11 14 52 27  
[Charpentier.fabienne@orange.fr](mailto:Charpentier.fabienne@orange.fr)

### **Hydro'Géotechnique**

6 r Jean Jaurès  
51350 Cormontreuil  
03 26 6107 11

### **Rodolphe Chollet Pascal Leduc (SCP)**

Géomètres-experts  
8 pl République  
02130 Fère en Tardenois  
03 23 82 23 00

### **AQUATIRIS - Les Jardins d'Assainissement**

Percotte 35190 QUEBRIAC  
Tél : 08 00 30 03 25  
[info@aquatiris.fr](mailto:info@aquatiris.fr)

### **M.J CONSEIL**

2 Place Saint-Médard  
60350 Attichy  
Tél : 03 44 85 66 15  
Mail : [mjconseil60@wanadoo.fr](mailto:mjconseil60@wanadoo.fr)

### **SERPA**

721 Rue Henri Becquerel  
27000 Évreux  
02 32 28 75 10  
Mail : [accueil@serpa.fr](mailto:accueil@serpa.fr)

### **SOLEAITEC**

2 rue de Montmirail  
77320 Saint Barthélémy  
Tél : 01 64 20 59 02  
[soleautec@yahoo.fr](mailto:soleautec@yahoo.fr)

### **HYDROLIA**

13 Rue Villebois Mareuil  
51200 Épernay  
Tél : 03 26 54 37 58  
Mail : [accueil@hydrolia.net](mailto:accueil@hydrolia.net)

### **Cabinet POMEROL**

151, Rue St Fuscien  
80000 Amiens  
03.60.10.14.44 / 06.08.66.66.87

### **B3E**

6, Rue Clément Ader  
51 685 REIMS CEDEX  
03 26 35 26 80

### **Serpa-AGENCE AISNE**

7, rue des Arbaletriers  
02100 SAINT QUENTIN  
0810 107 208

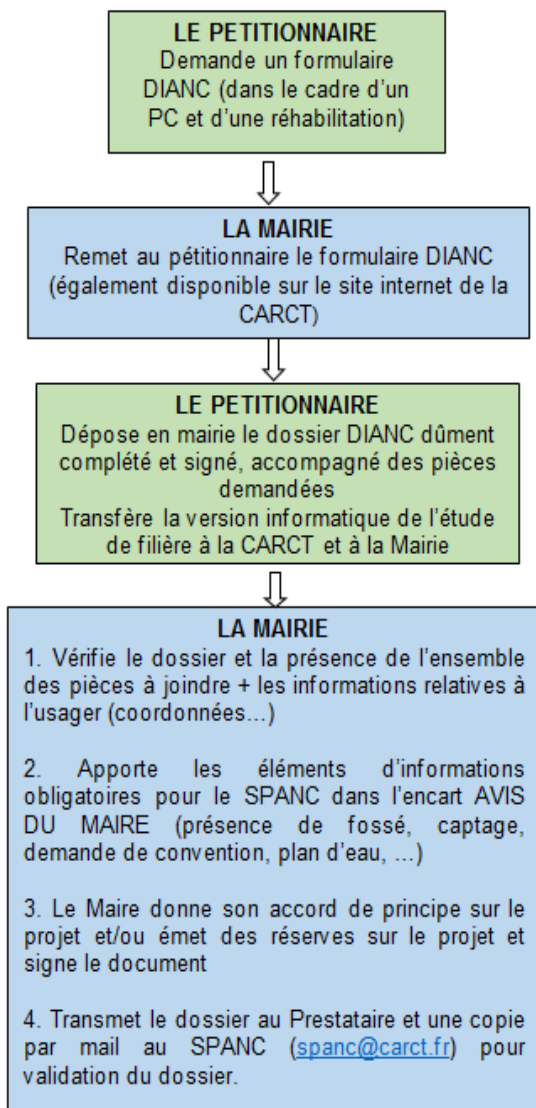
*La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry décline toute responsabilité quant à la fiabilité et le sérieux des bureaux d'études indiqués sur cette liste.*

*Dans tous les cas, il appartient au pétitionnaire de vérifier auprès des prestataires potentiels s'ils possèdent une assurance responsabilité civile professionnelle en matière de prescription pour l'assainissement non collectif et/ou en matière de protection de l'environnement.*

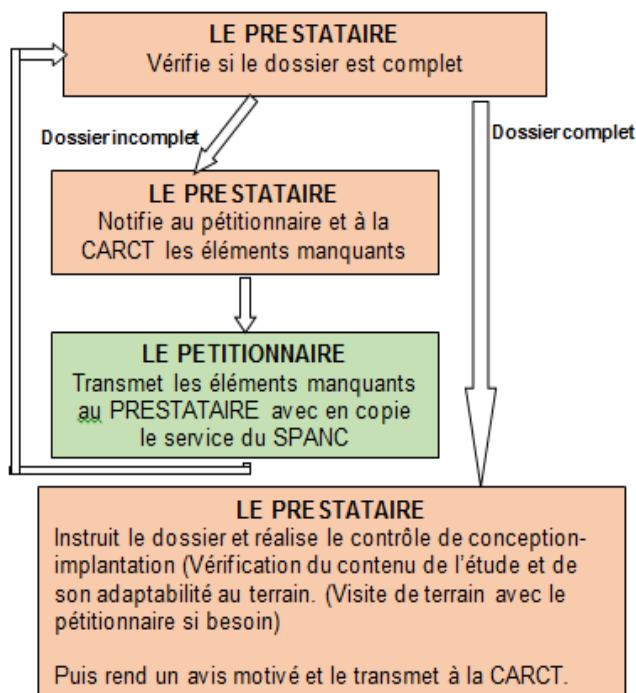
*Par ailleurs, il appartient au pétitionnaire de s'assurer auprès du prestataire, que l'étude de sol effectuée répond bien à la norme DTU64*

## Circuit administratif d'un dossier de Demande d'Installation d'un Assainissement Non Collectif (DIANC)

### 1-Dépôt du dossier



### 2-Contrôle d'implantation (CI)



#### → AVIS DEFAVORABLE

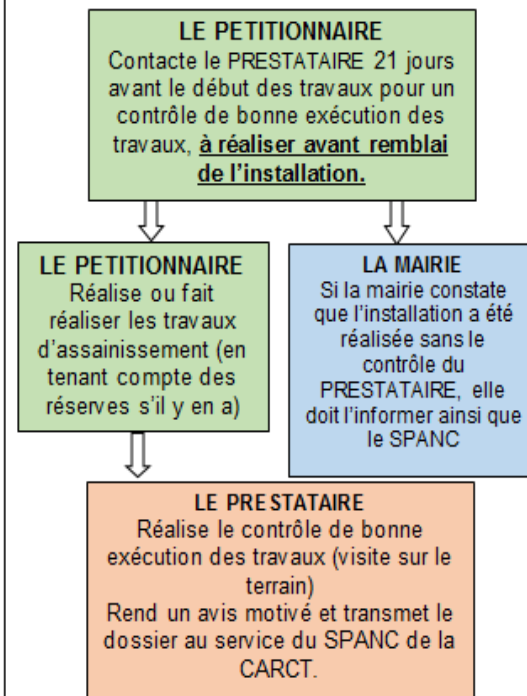
Le PRESTATAIRE informe la CARCT et le pétitionnaire qui doit soumettre une nouvelle demande au SPANC

#### → AVIS FAVORABLE

Le PRESTATAIRE finalise le dossier et rédige l'attestation de conformité, qui doit accompagner la demande de PC ou qui autorise le pétitionnaire à commencer les travaux de réhabilitation et transmet le dossier à la CARCT pour validation

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif  
PC : Permis de Construire  
Pétitionnaire : Personne réalisant la demande

### 3-Contôle de Bonne Exécution (BE)



#### → AVIS DEFAVORABLE

La CARCT informe la mairie et le pétitionnaire qui doit faire réaliser les travaux nécessaires avant de faire réaliser un nouveau contrôle de la bonne exécution des travaux, à réaliser avant remblai de l'installation.

#### → AVIS FAVORABLE

L'installation d'ANC est aux normes.  
La CARCT transmet le dossier de bonne exécution original au pétitionnaire signé par l' élu référent au SPANC